



2023 / 87

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE SEIZE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - COLLIARD Dominique - COLLOMB Daniel - DUNAND François - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GSELL Bernard - JAY Hélène - KALIAKOURAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX-MOLLARD Alain - VICHARD Daniel

POUVOIRS : Mme BRUNOD Aurore à Mme GROS Claudine
Mme GERMANAZ Sylvie à M. COLLIARD Dominique
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe
M. VORGER Jean-Michel à Mme RELIER Annie

EXCUSÉ : M. GUILLARD Paul

Date de Convocation :
9 novembre 2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 19
Votants : 22

Monsieur Jean-Christophe GROGNIET est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Subventions aux associations

Le Vice-Président en charge des sports et de l'évènementiel sportif rappelle que par délibération 2023/70 du 29 juin 2023, complétée de la délibération 2023/77 du 21 septembre 2023, le Conseil communautaire a voté les subventions versées aux associations pour l'année 2023.

Toutefois, la CCVA ayant reçu de nouvelles demandes, il propose de compléter les subventions attribuées au vu des besoins de financement exprimés par les associations :

Association	Montant attribué
Tarentaise Natation le Morel (TANAMO)	500 €
Nâves Ski Nordique (NSN)	1 500 €
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	700 €
Comité féminin de dépistage des 2 Savoie	1 826 €

Vu les délibérations 2023/70 et 2023/77,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'attribution des subventions ci-dessus.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
22			1 Evelyne KALIAKOURAS

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,

André POINTET

